

# LE LIEN

Cols blancs - Brigade scolaire - Secteur aquatique

Printemps 2024 - Numéro 6

**CABANE À SUCRE : LES PROFITS Iront AUX OEUVRES DE GALILÉE DE TERREBONNE**



**ASSEMBLÉE ANNUELLE : Résumé des élections**

**LE 2326 EN ACTION : Don à la Fondation Bon matin**

**RETRAIT DES DISTRIBUTEURS D'EAU : Le syndicat réagit**

**PRÉVENTION SST : Ergonomie et télétravail**

**VISITEZ NOTRE SITE WEB [WWW.SCFP2326.CA](http://WWW.SCFP2326.CA)**

Commentaires ou suggestions ? Écrivez-nous : [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)

## Mot de la présidente

Chers(ères) membres,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous informer des récents développements au sein de notre syndicat. Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude envers chacun d'entre vous pour votre soutien envers vos représentants élus. Notre force collective repose sur notre solidarité et est primordiale en cette période de négociation.

À la suite de notre dernière assemblée générale annuelle, je suis heureuse de vous annoncer que notre comité exécutif est désormais complet. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à Marie-Ève Paradis, notre nouvelle agente de grief, ainsi qu'à Nathalie Nolet, nouvellement élue elle aussi, à titre de directrice des cols blancs. Leur expertise et leur dévouement enrichissent notre équipe et renforcent notre capacité à défendre les droits et les intérêts de tous nos membres.



Vous trouverez tous les détails concernant les élections dans cette édition du journal syndical. Je vous encourage à les consulter et à vous familiariser avec les membres élus qui travailleront en votre nom. Par ailleurs, je suis heureuse de vous réitérer que les négociations avec l'employeur se déroulent rondement. Notre équipe de négociation travaille sans relâche pour obtenir les meilleures conditions possibles pour chacun de vous. Nous restons fermes dans nos revendications et déterminés à obtenir un accord équitable et bénéfique pour tous.

En parallèle, les travaux d'évaluation progressent à un rythme soutenu, avec près de cinquante pour cent déjà complétés. Cette évaluation est cruciale pour garantir que nos membres reçoivent la reconnaissance et la rémunération qu'ils méritent pour leur travail et leur dévouement envers nos communautés. Par la même occasion, je tiens à remercier Mme Johanne Duval, qui n'a pas sollicité de nouveau mandat à titre de directrice cols blancs, pour son implication durant plusieurs années dans notre organisation syndicale. J'espère que vous apprécierez cette édition printanière de notre journal.

Merci encore pour votre engagement et votre soutien indéfectible.

*Stéphanie Bouchard*

SYNDICAT DES COLS BLANCS DE TERREBONNE  
**SCFP** SECTION LOCALE 2326 

## LE LIEN

Bulletin d'information publié par le SCFP-2326  
Montage, graphisme et texte : Christian Desrosiers  
Correction : Chantal Cormier

### Conseil exécutif

Mme Stéphanie Bouchard – Présidente  
M. Jean-Michel Blain – Vice-président  
Mme Marie-Claude Lanoue – Secrétaire-trésorière  
M. Christian Desrosiers - Secrétaire-archiviste  
Mme. Marie-Eve Paradis - Agente de grief  
Mme Mélanie Desjardins – Directrice cols blancs  
M. Mohamad Monhem - Directeur cols blancs  
Mme Nathalie Nolet – Directrice cols blancs  
M. Jean-Bruno Godin – Directeur secteur aquatique  
Mme Linda Hogue – Directrice brigade scolaire

### Conseillers syndicaux

M. Maxime Valade, conseiller SCFP  
M. Francois-Matthieu Drouin, conseiller SCFP – évaluation des emplois/équité salariale

Site Internet : [www.scfp2326.ca](http://www.scfp2326.ca)

Facebook : [www.facebook.com/SCFP2326](https://www.facebook.com/SCFP2326)

# Nouvelles en bref

## Une journée sucrée au profit des Œuvres de Galilée

Le 12 avril dernier, la Cabane à sucre des Sportifs de Saint-Esprit nous a accueilli pour une journée sous le signe de la générosité. Cet événement, organisé par le Syndicat des cols blancs de Terrebonne, se tenait au profit de l'organisme " Les Œuvres de Galilée " de Terrebonne et servira à soutenir les nombreux services offerts aux personnes dans le besoin et qui résident à Terrebonne. Un délicieux repas de plats traditionnels, a été servi aux familles. Les convives ont pu se régaler à volonté, tout en profitant de l'ambiance festive et de la compagnie des autres participants. Ils nous ont exprimé leur appréciation pour l'organisation de l'événement, la qualité de la nourriture et la gentillesse des employés.

La soirée a été un franc succès, tant sur le plan du plaisir que de la collecte de fonds. Grâce à la générosité de tous, votre syndicat pourra, en votre nom, remettre très bientôt un chèque d'un montant de 1000\$ à l'organisme. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement une réussite.



Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'événement.



Le service de bar au profit des Oeuvres de Galilée.



Les membres de la brigade scolaire.



Dans l'ordre habituel, Christian Desrosiers, secrétaire-archiviste, Stéphanie Bouchard, présidente, Marie-Eve Paradis, agente de grief, Jean-Michel Blain, vice-président et Marie-Claude Lanoue, secrétaire-trésorière.



Il est toujours possible de faire un don à l'organisme en visitant ce lien : <https://galileeterrebbonne.com/>

## DON À LA FONDATION BON MATIN JEANNINE COSSETTE



*Sur la photo, Jean-François Di Pietro, attaché politique de Nathalie Sinclair-Desgagnés, M. Raymond Berthiaume, conseiller municipal District 2 de la ville de Terrebonne, Mme Marie-Claude Lanoue, secrétaire-trésorière au SCFP-2326, Mme Jeannine Cossette, présidente et fondatrice de la Fondation Bon Matin et Valérie Boutin, attaché politique de Pierre Fitzgibbon.*

Nous sommes heureux de vous annoncer que les dons amassés lors de notre soirée des fêtes 2023 ont permis à votre syndicat de remettre un chèque au montant de 1000\$ à la **Fondation Bon Matin Jeannine Cossette**. C'est donc le 14 février dernier, lors de la conférence de presse qui avait lieu à l'école Saint-Louis afin de souligner le 24<sup>e</sup> anniversaire de la fondation, que Marie-Claude Lanoue a eu la joie de remettre un chèque à Mme Cossette au nom du Syndicat des cols blancs de Terrebonne.

Cette Grande Terrebonnoise, qui a même fait de la politique dans le passé, est une citoyenne engagée et passionnée connue de nombreux citoyens puisqu'elle a été impliquée dans de nombreux projets. Toujours aussi mobilisée, son énergie, son dynamisme et sa volonté de faire la différence dans notre communauté la rendent tellement sympathique que ce fût un réel bonheur de lui offrir notre soutien à notre tour. Nous avons eu la chance de faire la distribution des collations aux élèves dans les classes avec les bénévoles et autres partenaires présents pour cet événement. Ce fût un plaisir de rencontrer cette jeunesse pleine de fougue, de questionnements et de reconnaissance envers le geste.

Nous souhaitons vous rappeler que cette fondation contribue à fournir des collations aux enfants de l'école Saint-Louis, afin de favoriser une meilleure concentration et une vie scolaire plus satisfaisante. Les fonds amassés tout au long de l'année permettent de remettre des collations mais également d'organiser des activités, comme une sortie à la fin de l'année scolaire, pour les jeunes de 6<sup>e</sup> année qui s'apprentent à quitter le primaire. Cet organisme compte une quinzaine de bénévoles dont Lucien Laurin, retraité de notre accréditation qui siège d'ailleurs encore aujourd'hui au comité de retraite en tant que non-actif votant. Il vous remercie de votre générosité et d'avoir choisi son organisme.



## Remise des distributeurs Brita dans les bâtiments de la ville

La semaine du 14 février a été marquée par une action concrète du syndicat en réponse à la décision de l'employeur de retirer les distributeurs d'eau dans l'ensemble des bâtiments municipaux. Face à cette mesure qualifiée d'économie de bout de chandelles et pour le bien-être des employés, le syndicat a organisé une tournée des lieux de travail afin de distribuer des filtres à eau Brita.

Au-delà de la distribution de Brita, ces visites auront permis d'échanger avec les membres sur leurs préoccupations et de recueillir leurs doléances. Cette démarche de proximité a été l'occasion de réaffirmer le soutien du syndicat à ses membres et de souligner son engagement à défendre leur bien-être. Cette action de votre exécutif illustre également l'importance de la mobilisation collective face aux décisions arbitraires de l'employeur.



## Retour sur la soirée des Fêtes

C'est le 14 décembre 2023 que le SCFP-2326 couronnait l'année en rassemblant les membres dans un esprit de camaraderie et de gaieté lors de sa traditionnelle "Soirée des Fêtes". La soirée s'est déroulée dans une ambiance particulièrement chaleureuse, avec plus de 100 participants venus partager un moment de détente à la suite de l'assemblée générale régulière.

Le repas gourmand, composé de mets traditionnels des Fêtes, a été suivi de jeux et d'un concours de DJ, véritable moment fort de la soirée durant lequel vos collègues se sont improvisé DJ au grand bonheur des participants qui ont pu se déhancher sur la piste de danse au rythme de leurs chansons préférées. C'est dans une ambiance festive et conviviale que les membres, heureux de se retrouver et de célébrer ensemble, ont pu immortaliser leurs souvenirs au Photobooth.

Finalement, de nombreux prix de présence ont été distribués, ajoutant une touche de surprise et de joie à la soirée et permettant aux heureux gagnants de repartir avec diverses cartes cadeaux avant le long congé des fêtes.

Le comité organisateur tient à remercier tous ceux et celles qui ont exprimé leur satisfaction et leur gratitude pour cet événement annuel qui permet de renforcer les liens. Vous avez contribué au succès de cette soirée.



## Retour sur l'assemblée générale annuelle

Le 28 mars 2024, l'assemblée générale annuelle du SCFP-2326 rassemblait plus d'une centaine de membres. Cette rencontre a permis aux membres d'élire de nouveaux représentants dans différents comités. L'assemblée a débuté par le mot d'ouverture de la présidente qui a fait un résumé positif de la dernière année. Par la suite la secrétaire-trésorière à quant à elle dressé le bilan pour l'année 2023 en soulignant la solidité financière de notre section locale.

Les négociations en cours avec l'employeur étaient aussi d'actualité. Un sprint de rencontres étaient d'ailleurs prévu avec celui-ci dans les semaines suivantes.

Le point culminant de l'assemblée a été l'élection des nouveaux représentants dont voici un résumé :

- Agente de grief : Marie-Eve Paradis
- Directrice cols blancs : Nathalie Nolet
- Directeur secteur aquatique : Jean-Bruno Godin
- Directrice brigade scolaire : Linda Hogue
- Comité assurance : Marie-Claude Lanoue
- Comité assurance : Chantal Goupil
- Comité SST : Nathalie Nolet
- Comité SST : Marie-Eve Paradis
- Comité formation : Andrée-Anne Godin
- Comité information : Christian Desrosiers
- Comité de vérification : Caroline Asselin

Pour consulter l'ensemble des membres des comités visitez le [scfp2326.ca/les-comites](https://scfp2326.ca/les-comites)



*Plus d'une centaine de membres se sont présentés lors de cette assemblée générale annuelle*

## Inauguration du nouveau quartier général

Le 27 avril 2024, la Ville de Terrebonne procédait à l'inauguration de son nouveau quartier général de police, un bâtiment moderne et écoresponsable qui portera le nom de "Édifice Guy Dubois", en mémoire de l'ancien directeur de police décédé en 2017. La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille de M. Dubois, des élus municipaux, des membres de différents corps policiers, d'employés et de nombreux citoyens.

Le nouvel édifice municipal, situé au 1004, de la nouvelle avenue Gabrielle-Roy, est à proximité de l'autoroute 640, un lieu stratégique pour les interventions qui couvrent les villes de Terrebonne, Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines. En plus de son caractère écoresponsable, le nouveau quartier général de police est également doté des derniers outils technologiques afin de supporter les opérations de l'ensemble des employés du service.

Les locaux du Quartier général seront ouverts aux citoyens à compter du 13 mai 2024. Ainsi, les bureaux du 467 et 491, boulevard des Seigneurs seront fermés à la même date.



**Mathieu Traversy, maire de Terrebonne, Joël Lamarche, directeur du Service de police intermunicipal de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion et Valérie Doyon, présidente de la Commission de la sécurité publique et conseillère municipale, entourés de Patrick Simard et Martin Passini, agents de prévention, procédaient à la coupe du ruban.**

## ENQUÊTE DE GRIEF

Dans les derniers mois, le comité de griefs a étudié diverses façons de promouvoir la mobilisation et l'implication des membres lors des enquêtes de griefs. C'est ainsi que le nouveau formulaire d'enquête a été créé. Ce formulaire PDF interactif est simple d'usage et permet de bien identifier les étapes à suivre selon les articles de la convention collective.

SYNDICAT DES COLS BLANCS DE TERREBONNE  
**SCFP** SECTION LOCALE 2326

**FORMULAIRE D'ENQUÊTE DE GRIEF**

Nom du membre : \_\_\_\_\_  
 Fonction : \_\_\_\_\_  
 Direction : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

En vertu de l'article 9.02 de la convention collective, les étapes suivantes doivent être suivies :

9.02 Procédure à suivre :

a) Toute personne salariée qui se croit lésée dans ses droits ou par une décision de l'Employeur peut, accompagnée d'une personne officielle du Syndicat, soumettre son cas à son supérieur immédiat qui doit lui donner une réponse immédiate. Si la personne salariée n'obtient pas de réponse ou si la réponse ne la satisfait pas, elle présente son cas au Syndicat.

b) L'Employeur doit, sur demande du Syndicat, lui fournir les informations pertinentes lui permettant de poursuivre l'étude du cas qui lui est soumis.

c) Si le Syndicat décide de poursuivre officiellement un cas, il le soumet, par écrit, à la Direction des ressources humaines.

**Déclaration du membre**

Gestionnaire immédiat : \_\_\_\_\_  
 Article de la convention collective en cause : \_\_\_\_\_  
 Date de l'événement : \_\_\_\_\_

En quelques mots, décrivez la situation en incluant le plus de détails possible ex. : Quel ? qui ? quand ? où ? pourquoi ?

**Réclamation**

En quelques mots, expliquez ce que vous réclamez afin de régler le litige :

**Section à compléter par le délégué / directeur cols blancs**

Nom du délégué / directeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Selon vous, est-ce que la situation est : Fondée  Non-fondée  Doit être analysée par le comité

Détails : \_\_\_\_\_

\* Une fois le formulaire complété, le faire parvenir dans les plus brefs délais au [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca) (mettre le membre en Cc.)

Vous trouverez ci-bas, la nouvelle procédure pour une demande d'enquête de grief.  
 Pour toutes questions, vous pouvez vous référer à votre délégué.

- 1 - Téléchargez le formulaire d'enquête de grief ici : <https://scfp2326.ca/wp-content/uploads/2024/05/Formulaire-denquete-de-grief.pdf>
- 2 - Sauvegardez le formulaire avant de le compléter.
- 3 - Complétez le formulaire et sauvegardez-le.
- 4 - Une fois le formulaire complété, l'envoyer à votre délégué(e) ou directeur(trice) qui le transmettra par la suite à [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)

Certaines situations et ententes avec les employeurs amènent des travailleuses et travailleurs de bureau à faire du télétravail, comme le font de nombreux travailleurs autonomes. Ce mode de prestation comporte certains avantages, mais aussi plusieurs défis d'organisation de l'espace de travail.

Parmi ces défis, comme pour le travail de bureau, le télétravail engendre souvent des postures statiques, principaux facteurs de troubles musculosquelettiques (TMS) lors du travail à l'ordinateur. La posture statique se produit lorsque nous restons dans la même position pendant une période prolongée, en position debout, assise ou à genoux, par exemple.

Beaucoup de télétravailleurs utilisent aussi un ordinateur portable. La petite taille de ces ordinateurs et le fait que le clavier soit attaché à l'écran amènent des contraintes posturales supplémentaires. Que le télétravail soit effectué de façon occasionnelle ou régulière, il est important d'assurer une bonne prise en charge des risques associés aux tâches et au poste de télétravail. Les employeurs doivent fournir les informations et la formation nécessaires pour permettre aux télétravailleurs d'adapter leur mobilier et leur poste de travail de la façon la plus ergonomique possible.

Tout comme au bureau, il est important de prendre des pauses fréquentes pour changer de position, reposer ses yeux régulièrement et relâcher la tension physique et mentale. Les télétravailleurs peuvent pratiquer l'exercice 20-20-20 qui consiste à regarder un objet situé à 20 pieds pendant 20 secondes toutes les 20 minutes. Cet exercice aide à réduire la fatigue visuelle.



### Chaise :

Si la chaise est ajustable, la régler comme on le ferait pour son poste de travail au bureau. Si la chaise n'est pas ajustable, opter pour une chaise sans bras, pour pouvoir s'approcher de la surface de travail sans que les bras fassent obstacle.

Si la chaise n'offre pas de support lombaire, enrouler et attacher une serviette ou un chandail, par exemple, sur le dossier de la chaise, au niveau de la courbe lombaire. La colonne vertébrale doit être appuyée au dossier sans que sa courbe soit aplatie.

Les avant-bras devraient reposer sur la surface de travail en formant un angle droit sans que les épaules soient relevées ou tendues. Les coudes doivent donc être à la même hauteur que les poignets sur la table. Pour atteindre cette position, s'asseoir au besoin sur un coussin pour se remonter, surtout si on s'installe à la table de la cuisine. Les tables à manger sont souvent un peu plus hautes que les bureaux de travail.

Approcher la chaise le plus près possible de la surface de travail, pour que les avant-bras reposent entièrement sur la table.

### Appui-pieds :

Si les pieds ne reposent pas à plat au sol, se faire un repose-pied avec, un coffre à outils ou une boîte. Les pieds doivent reposer à plat au sol et les cuisses doivent toujours toucher l'assise sans créer une pression derrière les cuisses ou les genoux.

### Écran :

La distance de l'écran par rapport aux yeux doit être d'environ un bras. Si aucun clavier externe n'est utilisé, l'ordinateur portable doit être aussi éloigné que possible, tout en étant confortable pour la frappe. Cette position aide aussi à réduire la tension dans la nuque en permettant de moins baisser la tête pour regarder l'écran. La portion supérieure de l'écran devrait être à la hauteur des yeux. Si des équipements auxiliaires (souris et clavier) sont utilisés, utiliser des livres ou une boîte, par exemple, pour relever le portable.

Pour lire l'article complet

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention/ergonomie-teletravail>

Source : CNESTT

**Le Fonds de solidarité FTQ annonce au moins 75 M\$ en prélèvements bancaires uniques ou automatiques à compter du 1er juin 2024**



Le Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds ») annonce aujourd'hui les modalités de la sélection aléatoire par laquelle davantage de Québécoises et de Québécois pourront mieux se préparer à la retraite. Le tout sera possible grâce au rétablissement des prélèvements bancaires uniques (« PBU », anciennement appelés « contributions forfaitaires »), et des nouvelles demandes de prélèvements bancaires automatiques (« PBA ») pour la souscription d'actions. Le montant réservé pour cette sélection aléatoire sera d'au moins 75 millions de dollars. Les personnes qui souhaitent pouvoir souscrire par PBU ou déposer une nouvelle demande de PBA devront d'abord s'enregistrer entre le 6 et le 20 mai 2024. La sélection aléatoire est ouverte à tous les Québécoises et Québécois ayant 18 ans ou plus, qu'ils soient de nouveaux adhérents ou déjà épargnants au Fonds. Il est possible de s'enregistrer pour un montant maximal de 5 000 \$.

À la suite de cette sélection aléatoire, les personnes ayant été sélectionnées recevront à compter du 1 juin un code unique. Ces personnes auront 10 jours pour souscrire à des actions par PBU, ou programmer des PBA s'étalant entre le 1 juin 2024 et le 31 mai 2025.

Le Fonds pourrait annoncer avant le 31 mai 2025 une sélection aléatoire additionnelle. « L'épargne-retraite demeure un des piliers de la mission du Fonds de solidarité FTQ. Une retraite décente, c'est notre combat permanent. Le rétablissement des souscriptions par prélèvements bancaires uniques et la mise en place des souscriptions par de nouvelles demandes de prélèvements bancaires automatiques nous permettront de rejoindre encore plus de Québécoises et de Québécois qui ont besoin d'épargner pour éviter la précarité à la retraite », a déclaré Isabelle Renaud, cheffe du développement de l'épargne-retraite et du Centre de formation économique du Fonds.

[Pour lire le communiqué de presse complet](#)

**UN RÉSEAU D'ENTRAIDE DISPONIBLE POUR VOUS**



**Délégué social de Terrebonne**

Un réseau sur lequel on peut compter dans notre milieu de travail  
et qui contribue à l'amélioration de notre qualité de vie.



[deleguesocialterrebonne@gmail.com](mailto:deleguesocialterrebonne@gmail.com)



# UNION SAVINGS POUVOIR SYNDICAL

Établie en 1989, Pouvoir syndical est le seul programme d'avantages sociaux à but non lucratif géré par un syndicat au Canada. Pouvoir syndical compte plus de 190 syndicats participants au pays! Possédant près de deux millions de membres individuels, Pouvoir syndical tire parti de sa force numérique pour négocier des économies et des rabais exclusifs aux membres syndiqués canadiens et à leurs familles.



## RÉDUCTIONS POUR LES MEMBRES

### COMMENT ÇA FONCTIONNE

1. Allez sur [www.pouvoirsyndical.ca](http://www.pouvoirsyndical.ca)
2. Trouvez "SCFP - Syndicat canadien de la fonction publique - Québec - 2326" sur la liste
3. Inscription gratuite
4. Consultez vos réductions pour les membres du syndicat
5. Commencez à économiser!

Pouvoir syndical offre des rabais exclusifs et des services économiques aux membres syndiqués, aux retraités et à leurs familles.

Syndicat : Syndicat Canadien de la fonction publique (SCFP)  
Section locale : 2326  
Adresse 5791, boulevard Laurier, C.P. 55090  
Terrebonne, Québec, J7M 0J2  
Nombre de membres ± 400



**AUTOMOBILE**  
Jusqu'à 20 % de rabais



**ÉLECTRONIQUE**  
Jusqu'à 20 % de rabais



**DIVERTISSEMENT**  
Jusqu'à 40 % de rabais



**MODE**  
Jusqu'à 25 % de rabais



**FINANCIER**  
Tarifs préférentiels



**MAISON**  
Jusqu'à 30 % de rabais



**ASSURANCE**  
Tarifs préférentiels



**SERVICES**  
Tarifs préférentiels



**VOYAGE**  
Jusqu'à 40 % de rabais



**BIEN-ÊTRE**  
Jusqu'à 25 % de rabais

**Vous avez besoin d'aide?**  
[info@pouvoirsyndical.ca](mailto:info@pouvoirsyndical.ca)  
1-800-418-2990